

La République du Centre, 3 janvier 2019

AFFAIRE BENALLA ■ La commission sénatoriale enquête

Vers de nouvelles auditions ?

La commission des lois du Sénat, dont Jean-Pierre Sueur est membre, réclame des explications à l'Élysée et au gouvernement, après les dernières révélations sur Alexandre Benalla.

Florent Buisson
florent.buisson@centrefrance.com

C'était le 19 septembre dernier. Le visage de Jean-Pierre Sueur était alors visible sur les toutes les chaînes d'infos, sur toutes les photos de la presse écrite. On y voyait l'ancien maire d'Orléans, actuel sénateur socialiste du Loiret, à côté d'Alexandre Benalla, lors de l'audition de l'ancien collaborateur d'Emmanuel Macron, devant la commission des lois du Sénat.

Bis repetito dans quelques semaines ?

La scène pourrait bien se répéter, d'ici quelques semaines. La commission présidée par Philippe Bas (sénateur Les Républicains de la Manche), et dont Jean-Pierre Sueur est



CIBLE. Le sénateur PS orléanais (à droite) avait déjà interrogé Alexandre Benalla, le 19 septembre, lors de son audition. PH, AFP

un des deux rapporteurs, vient de demander des « explications à l'Élysée et au gouvernement », après les révélations de Mediapart faisant état de l'utilisation de passeports diplomatiques par Alexandre Benalla, plusieurs mois après avoir quitté son poste à l'Élysée.

Et ce, « en dépit de la demande de restitution qui lui avait été adressée après son licenciement, au mois

de juillet dernier, et alors même qu'il avait déclaré, lors de son audition sous serment du 19 septembre 2018, les avoir laissés dans le bureau qu'il occupait à l'Élysée », écrit la commission, dans un communiqué.

Et de prévenir qu'en fonction des réponses obtenues, les sénateurs « apprécieront s'il y a lieu de procéder à de nouvelles auditions, voire de saisir la justice ». ■